

COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES TENUE LE MARDI 10 JANVIER 2012, AU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES, AU 435 AVENUE ROULEAU, À RIMOUSKI (CP-11-12-104R)

Étaient présent(e)s à la réunion du comité de parents le 10 janvier 2012 :

Mesdames :

Julie Roberge	Représentante de l'école du Havre–St-Rosaire
Isabelle Morin	Substitut à la représentante de l'école du Havre–St-Rosaire
Annie Morin	Représentante de l'école Boijoli, secrétaire
Catherine Laurian	Représentante de l'école des Merisiers
Anne Dicaire	Substitut au représentant de l'école de l'Aquarelle
Micheline Lizotte	Représentante de l'école Paul-Hubert, présidente et commissaire-parent
Véronique Lesage	Substitut au représentant de l'école de la Rose-des-Vents
Élisabeth Beaudoin	Représentante de l'école du Grand-Pavois, agente à l'information
Katie Bérubé	Représentante de l'école des Cheminots
Annie Fournier	Substitut à la représentante du comité consultatif EHDAA

Messieurs :

Claude Brassard	Subst. au représentant de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Pascal D'Astous	Représentant de l'école de l'Écho-des-Montagnes–Lavoie
Claude Lévesque	Représentant de l'école de la Colombe, relationniste et commissaire-parent
Fabrice Techer	Représentant de l'école de l'Aquarelle
Dominique Perron	Représentant de l'école des Beaux-Séjours
Daniel Turcotte	Représentant de l'école Langevin
Michel Pineault	Substitut à la représentante de l'école Paul-Hubert
Martin Veillette	Représentant de l'école Saint-Jean, vice-président
Frédéric Deschenaux	Substitut à la représentante de l'école du Rocher–D'Auteuil
Roberto Parent	Représentant de l'école de la Rose-des-Vents
Nelson Bussièrès	Représentant de l'école Norjoli

Autres :

Patrick Leclerc	Directeur de l'école du Portage
Gaston Rioux	Président de la Fédération des comités de parents du Québec, invité
Patrice Cayouette	Membre du CE de l'école Paul-Hubert, secrétaire de la réunion
Jonathan Lebrasseur	Membre du CE de l'école des Beaux-Séjours
Éric Lebel	Président du CE de l'école de la Rose-des-Vents
Isabelle Thériault	Présidente du CE de l'école des Merisiers
Sylvain Gagné	Membre du CE de l'école des Alizés
Denis Roy	Président du CE de l'école des Beaux-Séjours,
Anne-Marie Saulnier	Présidente du CE de l'école Paul-Hubert

Absences :

Julie Gasse	Représentante de l'école des Sources
Kathleen Baker	Représentante de l'école du Rocher–D'Auteuil
Marie-Claude Lapierre	Représentante de l'école du Mistral
Nathalie Morin	Représentante de l'école du Portage
Cathy Ouellet	Représentante du comité consultatif EHDAA
Patrice Dallaire	Représentant de l'école de Sainte-Luce–des Bois-et-Marées–Lévesque
Régis Beaulieu	Représentant de l'école Élisabeth-Turgeon

ACTIVITÉ DU NOUVEL AN (18 h)

Les représentant(e)s et substituts, les président(e)s des conseils d'établissement ainsi que les directions d'école étaient invités à cette activité ayant débuté par un échange de vœux pour la nouvelle année 2012, le tout suivi d'un buffet. Pour les 30 personnes présentes, une activité des plus appréciée et une occasion pour exprimer leurs attentes et préoccupations en regard de la vie scolaire.

1.0 OUVERTURE DE LA RÉUNION ET PRÉSENCE (18 h 50)

Mme Micheline Lizotte, présidente, souhaite la bienvenue à tous et toutes et déclare l'assemblée ouverte.

2.0 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Mme Lizotte signale la présence de M. Patrick Leclerc, directeur de l'école du Portage, de M. Gaston Rioux, président de la FCPQ, et de certain(e)s président(e)s de conseils d'établissement.

MODIFICATION À L'ORDRE DU JOUR :

Il est proposé par Mme Lizotte, présidente, que l'ordre du jour soit modifié de façon à permettre en ce début de rencontre les points suivants :

3.0 Allocution des deux représentants du comité COSMOSS;

8.0 Tour de table des président(e)s de CE et/ou de représentant(e)s des écoles.

3.0 INVITÉS : DEUX REPRÉSENTANTS DU COMITÉ COSMOSS RIMOUSKI-NEIGETTE

Les deux représentants du comité COSMOSS Rimouski-Neigette, sont M. Alain Castonguay, coordonnateur régional, et M. Ludovic Décorêt, agent de liaison *Petite enfance*.

COSMOSS Rimouski-Neigette regroupe des partenaires dédiés aux jeunes du territoire de la MRC Rimouski-Neigette. De ces partenaires sont issus des décideurs de la santé et des services sociaux, de l'éducation, de l'emploi, du monde municipal et du milieu communautaire. Les objectifs sont nombreux, soulignons entre autres: a) les signatures d'ententes spécifiques de collaboration entre ces organismes du milieu; b) la mobilisation des intervenants de ces organismes pour l'adoption et la continuité des services aux jeunes; c) l'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement de ces jeunes en difficulté recevant des services d'un ou de plusieurs organismes publics et communautaires; d) la réduction du délai d'accès aux services; etc...

Quant aux quatre enjeux qui touchent davantage la vie de tous les jours d'un jeune, ceux-ci sont de favoriser : a) de saines habitudes de vie (activité physique, saine alimentation pour les jeunes de 0 à 17 ans); b) une entrée scolaire réussie (avoir un portrait du développement de la petite enfance auprès des jeunes de la maternelle); c) la persévérance scolaire et la réussite éducative (l'apport d'actions concertées auprès des jeunes 12-17 ans); d) une intégration sociale et professionnelle réussie (soutien tel que le travail de rue, différents plateaux de travail, soutien aux intervenants de 1^{ière} ligne, journée des partenaires).

Tout au long de leur allocution, des exemples d'activités et de réussites ont été présentés, notamment celles dans les établissements scolaires et les terrains de jeux.

Un guide d'activités produit par COSMOSS sera remis aux écoles pour souligner et participer à la semaine de la persévérance scolaire du 13 au 17 février 2012.

Suite à une période de questions et d'échanges, Mme Lizotte, présidente, remercie les deux représentants de l'organisme COSMOSS pour leur présentation et leur disponibilité.

8.0 TOUR DE TABLE DES PRÉSIDENT(E)S DES CE ET REPRÉSENTANT(E)S (19 h 35)

Chacun(e) est invité à faire part au groupe de ce qu'il advient dans son école. Depuis le début de la présente année scolaire, une multitude d'activités des plus intéressantes a été réalisée dans l'ensemble des écoles de la commission scolaire. La plupart des activités s'organisent en lien avec le projet éducatif de chaque école. Ceci explique la très grande diversité de celles-ci, tant éducatives que culturelles et sportives. Il est intéressant de constater que des projets particuliers sont organisés par les enseignants et enseignantes, les élèves et des groupes de parents bénévoles. Diverses campagnes de financement furent/sont réalisées dans les écoles avec succès, celles-ci générant des fonds pour des sorties éducatives et sportives au cours de l'année scolaire.

4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (20 h 45)

Les points suivants sont ajoutés à l'ordre du jour :

- 10.4 Liste de parents pour entrevues avec les médias
- 10.5 Demande d'un service de garde à l'école des Alizés
- 10.6 Retour sur le sondage relatif au programme d'anglais intensif en 6^e année

Il est proposé par M. Michel Pineault que les discussions, informations et décisions soient limitées au présent ordre du jour, incluant les points en ajout 10.4, 10.5 et 10.6. Ceci permettrait de terminer la réunion dans les délais indiqués.

CP-11-12-104R-36

Il est proposé par M. Daniel Turcotte d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec le point 10.0 Divers fermé. Accepté unanimement.

5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 13 DÉCEMBRE 2011

Certaines corrections (petites coquilles) sont proposées au texte.

5.1 Adoption

CP-11-12-104R-37

Il est proposé par Mme Catherine Laurian d'adopter le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2011 tel que présenté.

5.2 Suivi

En référence au point 14.1 Gymnases aux écoles Paul-Hubert, Saint-Jean et Langevin : la CSDP est à évaluer l'ensemble des plages horaires. Mme Micheline Lizotte ainsi que M. Daniel Turcotte sont à l'affût de tous les changements aux plages horaires qui seront proposés et/ou apportés de façon à convenir davantage aux élèves dans leurs activités parascolaires. À suivre de près avec les directions des écoles concernées.

6.0 CONSULTATION

6.1 Politique linguistique

Les membres sont informés que l'élaboration du présent projet de Politique linguistique à la Commission scolaire des Phares s'est inspirée de la Politique linguistique de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries et du Guide pour la rédaction d'une politique linguistique du MELS.

▪ Page 2 de 6, point 3, DESTINATAIRES :

- Il est demandé de faire l'ajout des divers comités de la Commission scolaire des Phares; le comité de parents, entre autres, devrait être considéré comme un collaborateur pour la mise en œuvre de cette politique;

▪ Page 4 de 6, RÔLES ET RESPONSABILITÉS :

- Les activités de gestion, de planification, d'organisation et de contrôle (suivi) ne sont pas définies; il y aurait avantage que celles-ci soient discutées et élaborées avec les divers partenaires pour faciliter la mise en œuvre;
- L'orientation de la politique est générale; il n'en demeure pas moins qu'un certain encadrement devra être exercé pour la mise en œuvre.

COMMENTAIRES :

- L'orthographe doit faire l'objet d'un suivi constant dans toutes les matières et activités pédagogiques, à tous les niveaux, dans l'ensemble des classes et établissements. Cette politique linguistique aura des résultats tangibles, tant qualitatifs que quantitatifs (oral et écrit) si chaque intervenant(e) contribue à sa façon.

CP-11-12-104R-38

Il est proposé par Mme Élisabeth Beaudoin d'accepter le document de la mise en place d'une Politique linguistique relative au français à la Commission scolaire des Phares tel que présenté et suivant les demandes contenues dans les propositions des membres. Accepté à l'unanimité.

7.0 TRÉSORERIE (M. Pascal D'Astous)

7.1 Acceptation des comptes

Les dépenses reliées au fonctionnement du comité de parents se sont chiffrées à 495.11 \$ pour la période du 14 décembre 2011 au 9 janvier 2012 (c.-à-d les frais relatifs à la réunion du 14 décembre dernier). Le solde au compte du comité de parents au 9 janvier se chiffrait à 13 380.10 \$, incluant le fonds commun.

Deux remboursements (c.-à-d. 339,18 \$ pour le buffet et 55,76 \$ pour déplacement) sont à effectuer ce soir. Le solde à la fin de la présente réunion sera de 12 985,16 \$, incluant le fonds commun.

CP-11-12-104R-39

Il est proposé par Mme Katie Bérubé d'accepter le bilan de trésorerie tel que présenté et de procéder aux remboursements demandés. Accepté à l'unanimité.

9.0 INFORMATIONS

9.1 Commissaires-parents (M. Claude Lévesque)

Informations du conseil des commissaires pour la période du 10 décembre 2011 au 10 janvier 2012 :

- Rencontre du conseil des commissaires et d'un groupe d'élèves (primaire et secondaire) pour échanger sur l'implantation du programme d'anglais intensif en 6^e du primaire;
- Décision sur le quartier scolaire des écoles de la Colombe (Esprit-Saint) et de Trinité-des-Monts;
- Projet avec la Sûreté du Québec en lien avec un exercice de confinement (préventif) dans une école;
- Discussions sur la sécurité autour de l'école du Grand-Pavois.

9.2 Agente à l'information (Mme Élisabeth Beaudoin)

Les communiqués de presse, les bulletins du président et l'essentiel de presse de la FCPQ, et autres informations en lien avec l'éducation vous sont acheminés sur une base régulière.

Invitation à entendre le message-vidéo du président de la FCPQ, M. Gaston Rioux, sur le site de la Fédération (bulletin du président, du 19 décembre 2011). Un dépliant intitulé Apprendre à apprendre ... à l'école en lien avec l'entrepreneuriat, une manière de grandir et de s'épanouir; ce document est disponible auprès de l'agente à l'information.

9.3 Comité de transport (Mme Élisabeth Beaudoin)

Rien à signaler.

9.4 Comité EHDAA (Mme Annie Fournier, substitut de la représentante)

Lecture d'une lettre de parents, membres du comité consultatif EHDAA, acheminée au comité de parents de la CSDP ayant pour titre Organisation et dispensation des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, laquelle fait les constats suivants :

- la CSDP a dû procéder à une réorganisation de ses services aux EHDAA afin de combler les besoins de sa clientèle tout en vivant avec la réalité des compressions budgétaires du MELS;
- même si la Commission scolaire nous donne l'assurance qu'il n'y a pas eu de coupures dans les services aux élèves, il n'en demeure pas moins que les besoins sont présents et qu'ils sont toujours grandissants;
- malgré la gymnastique administrative dont fait preuve la Commission scolaire, plusieurs enfants vivant avec un handicap ou présentant des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage reçoivent des services insuffisants pour leurs besoins, et même que certains n'en reçoivent plus du tout;
- un regroupement d'associations a informé le comité EHDAA qu'une partie de leur clientèle bénéficiant des services éducatifs de la Commission scolaire en 2010-2011 et démontrant toujours des besoins dûment établis et reconnus, ne reçoit plus de services dans leur école cette année, non pas par manque de besoins, mais comme résultante de la réorganisation administrative des services offerts aux élèves.

Suivant la demande des parents-membres du comité consultatif EHDAA, à savoir :

- que le comité de parents se questionne, se positionne sur le sujet à savoir le maintien des services;
- que dans les cas où l'offre de service doit être modifiée, que des alternatives concrètes soient proposées et ce peu importe la localisation de chaque enfant sur le territoire.

La présidente du comité de parents, Mme Micheline Lizotte, informe Mme Fournier ainsi que les membres présents qu'elle rencontrera la direction générale de la CSDP pour discuter des présentes informations reçues de parents membres du comité EHDAA concernant les services offerts à ces élèves.

9.5 Correspondance (Mme Micheline Lizotte)

La correspondance est acheminée aux représentant(e)s sur une base régulière. Les informations pertinentes sont communiquées au fur et à mesure que nous discutons des points à l'ordre du jour.

9.6 COSMOSS

Des membres du comité de parents déplorent la situation à l'effet que les parents ne fassent pas partie intégrante des différents comités de COSMOSS. Toute une réalité se voit ainsi écartée, oubliée.

Dorénavant, l'organisme COSMOSS et le comité de parents élaboreront des façons de faire pour que les parents aient leur place et deviennent des décideurs des projets mis en place pour la santé, le mieux-être et la scolarisation des -9 mois à 30 ans.

Suggestion : il serait important que les membres du comité de parents soient informés des services offerts par l'organisme de la MRC de La Mitis offrant des mêmes services aux jeunes et moins jeunes.

10.0 DIVERS

10.1 Conférenciers à venir

Évaluer la possibilité d'avoir des représentant(e)s de la MRC de La Mitis pour nous entretenir sur les services offerts sur leur territoire (équivalents à ceux de COSMOSS Rimouski-Neigette) lors de la réunion du 14 février prochain.

10.2 Phénomène d'intimidation (commentaires)

Suite au drame survenu à l'école secondaire Gabriel-le-Courtois à Ste-Anne-des-Monts, le phénomène de l'intimidation touche les gens et ce fléau ne devrait plus être toléré dans notre société. Tous et toutes sont unanimes à dire qu'il y a urgence d'agir face à ce problème, ceci démontrant la gravité du sujet et notre intolérance face à cette intimidation. Chez nous, à la Commission scolaire des Phares, dans l'ensemble des nos écoles et établissements, il serait opportun de connaître les moyens et les actions que l'on privilégie pour contrer cette présence d'intimidation.

Les représentant(e)s et substituts présents ont suggéré que chacun s'informe auprès de sa direction quelles sont les procédures, les démarches et moyens établis pour contrer l'intimidation. À suivre.

10.3 Drogues et écoles

Points reportés à la prochaine réunion.

10.4 Banque de parents (M. Gaston Rioux)

M. Gaston Rioux, président de la FCPQ, fait part aux personnes présentes que la Fédération est à la recherche de parents intéressés à donner leur avis sur différents sujets d'intérêt touchant le domaine de l'éducation. Les personnes, qui accepteront, seraient occasionnellement sollicitées par les médias (écrits et/ou parlés) pour émettre leurs opinions et ou commentaires sur un sujet d'actualité les concernant. Il est important que les opinions et points de vue des parents, en général, soient exprimés et connus.

Ceux et celles intéressés, veuillez en informer M. Gaston Rioux.

10.5 Services de garde à l'école des Alizés (Sylvain Gagné, membre du CE - école des Alizés)

M. Sylvain Gagné explique les présentes démarches du conseil d'établissement et de la direction de l'école des Alizés pour l'obtention d'un service de garde en milieu scolaire. En date du 9 janvier 2012, il y a 27 demandes temps plein; les locaux et équipements sont disponibles. L'étude économique concernant la viabilité de ce service est primordiale et n'est pas encore complétée. Une demande d'appui est faite aux membres du comité de parents dans leur démarche d'obtention de ce service de garde auprès de la Commission scolaire des Phares.

Considérant que, présentement, les élèves fréquentant l'école des Alizés et voulant bénéficier d'un service de garde doivent se rendre à l'école Norjoli pour le repas du midi;

Considérant que les coûts du transport de l'école des Alizés à l'école Norjoli doivent être défrayés par les parents de ces élèves;

Considérant que le fait de demeurer à l'école des Alizés le midi contribuerait au confort de ces jeunes enfants;

Considérant que les locaux et les équipements requis pour mettre en place un service de garde sont présentement disponibles;

Considérant qu'il y a un intérêt significatif des parents pour l'implantation de ce service de garde avec 27 inscriptions plein temps au 9 janvier 2012;

CP-11-12-104R-40

Il est proposé par M. Martin Veillette que le comité de parents donne son appui au conseil d'établissement ainsi qu'à la direction de l'école des Alizés dans leur démarche pour l'obtention d'un service de garde dans leur école. Accepté à l'unanimité.

10.6 Sondage en lien avec l'anglais intensif en 6^e année

Une discussion a eu lieu sur la mise en place du programme de l'anglais intensif en 6^e année; annoncée en février 2011 par le premier ministre Jean Charest. Ce programme sera offert à tous les élèves y compris aux élèves EHDA; son implantation se fera d'ici les cinq prochaines années dans les écoles du Québec.

Un commentaire fut émis au sujet de parents qui ne sont pas nécessairement en accord avec ce programme et/ou qui ne sont pas réellement informés au sujet de celui-ci. Plusieurs membres présents semblaient partager cette opinion.

M. Gaston Rioux, président de la FCPQ, a fait part que la Fédération restera vigilante et s'assurera que l'implantation de ce programme se fasse de façon correcte, en collaborant entre autres avec les comités de parents et les directions d'écoles. Les résultats du sondage effectué par la Fédération sur l'anglais intensif en début de janvier permettront à celle-ci de bien représenter l'ensemble des parents concernés et de faire valoir leurs préoccupations aux divers partenaires de l'éducation.

11.0 DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE

Le 14 février 2012, à 19 h 15, à l'école du Mistral, au 254, avenue Ross, à Mont-Joli.

12.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE

Réunion très intéressante.

13.0 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-11-12-104-41

Il a été proposé par Mme Katie Bérubé et résolu de lever la séance à 22 h 45.

Micheline Lizotte
Présidente du comité de parents

Patrice Cayouette
Secrétaire de la réunion

Annie Morin
Secrétaire du comité de parents